

Taxe carbone : un surcoût à prévoir pour les ménages

Le gouvernement l'assure, les impôts vont baisser. Mais c'était sans compter sur la taxe carbone qu'il a décidé d'augmenter de façon significative. Conséquence : les ménages modestes ne seront pas épargnés.

La taxe carbone va coûter 83 €, en moyenne aux ménages

Selon une note du Commissariat général au développement durable, mise en lumière, lundi 23 mai, par Les Echos, la taxe carbone va augmenter la facture énergétique des ménages de 83 €, en moyenne en 2016. Instaurée en 2014, dans le cadre de la loi de Finances, cette taxe a été mise en place pour pénaliser les produits en fonction de leur teneur en CO₂.

Pour l'année 2016, le gouvernement a souhaité augmenter cette taxe carbone qui devrait représenter 3 % de la dépense énergétique des ménages. La tonne de CO₂, était taxée à hauteur de 7 €, en 2014. Elle est passée à 14,50 €, en 2015 et à 22 €, en 2016. Selon les prévisions du gouvernement, elle pourrait atteindre les 30 €, en 2017, les 39 €, en 2018, les 47 €, en 2019 et les 56 €, en 2020, pour culminer à 100 €, en 2030.

Une taxe inégale ?

Mais la consommation d'énergie n'étant pas la même chez tous les Français, l'impact de l'augmentation de cette taxe ne sera pas la même suivant les foyers. Selon la note du Commissariat général au développement durable, la taxe carbone représentera un prélèvement de 107 €, chez les 10 % de ménages les plus aisés et 57 €, pour les ménages les plus modestes.

En proportion, les foyers les plus modestes seront plus durement impactés puisque cela correspondra à 0,6 % de leur revenu disponible, contre 0,1 % pour les plus riches et 0,2 % pour l'ensemble des Français. Les foyers les plus touchés seront donc les ménages modestes habitant à la campagne. « Du fait de leur éloignement des centres urbains, ces ménages parcourent de plus longues distances et ont un taux d'équipement automobile plus élevé », expliquent les auteurs de la note.

C'est aussi à la campagne que les foyers utilisent le plus de fioul, qui est l'une des énergies fossiles qui émet le plus de CO₂.